

Réf: Dossier 194813

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RANAI PECHE IVOIRE » en abrégé « RPI »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
TERMINAL A PECHE, Lot 100, Ilot 100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Jan. 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RANAI PECHE IVOIRE » en abrégé

« RPI »

Objet : LA VENTE DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER. Toutes opérations commerciales, de commissions, de courtages, mobilier et l'immobilier, à la distribution de tous les produits de consommations, l'approvisionnement des matières premières par tous les moyens nécessaires à la réalisation de l'objet social et toutes les opérations connectées soit en Côte d'Ivoire ou à l'étranger.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
TERMINAL A PECHE, Lot 100, Ilot 100

Dirigeant(s) M ABEH N'GUESSAN SYLVESTRE KOUASSI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02900 du 15/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI